



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux apprentis.es d'acquérir la maîtrise et la compréhension des savoir-faire nécessaire à la production florale et légumière. Ainsi à l'issue de cette formation les apprenants seront capable d'analyser, de prendre des décisions, d'exécuter le travail demandé et de mettre en œuvre les opérations nécessaires à :

- Multiplier des plantes d'ornement en serres et en pépinières, par semis, bouture, marcotte, division de touffe et greffe
- Effectuer des opérations de suivi des cultures (repiquage, empotage, repotage, arrosage, fertilisation, pincage, tuteurage, soins phytosanitaires, conditionnement et préparation de commandes) nécessaire à la production en serre des plantes d'intérieur, des potées fleuries, des plantes annuelles, des plantes bisannuelles et des plantes vivaces.

Le CAPA Métier de l'agriculture prépare aux métiers de l'horticulture et du maraîchage. La formation permettra de réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

- La formation est accessible après la classe de 3ème ou dès l'âge de 16 ans mais également après une classe de prépa apprentissage ou de SEGPA. L'âge plafond d'entrée en apprentissage est de 29 ans révolus*

* Dérogations possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

- La formation suit un calendrier d'alternance fourni en début de formation. La formation se déroule sur deux années scolaires. Les heures en centre représentent 900 heures (soit 13 semaines par an de 35 heures par semaine). Formation en alternance de septembre à juin.

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- La durée de la formation peut être adaptée selon le profil de l'apprenant

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation
- Selon capacité d'accueil du CFA

COUTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités).
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale.

RÉMUNÉRATION

- La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge. Pour plus d'information consultez alternance.emploi.gouv.fr

CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDÔME
8-12 rue de la vallée du Loir
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX
cfppa.vendome@educagri.fr
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS
5-7 rue des Grands champs
41000 BLOIS
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE
6 rue de l'Agriculture
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
Tel : 06.34.67.63.10

CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES VISÉES
Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
Interagir avec son environnement social
Réaliser des travaux sur les végétaux
Réaliser des travaux liés à la production des travaux de suivi des cultures de l'implantation au conditionnement
Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

➤ Matières générales :

- Histoire-Géographie
- Lettres
- Langue vivante
- Education socio culturelle
- E.P.S
- Biologie écologie
- Mathématiques
- Physique- Chimie
- Informatique

➤ Matières techniques :

- Multiplication des végétaux
- Mise en place et suivi de culture
- Préparation de commande
- Reconnaissance des végétaux
- Maintenance des matériels et des équipements
- Module spécifique à la valorisation et commercialisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➤ En présentiel :

- Échanges et analyses de pratiques
- Mises en situation professionnelle
- Pratiques sur plateaux techniques de l'établissement ou chez les entreprises partenaires
- Visites d'entreprise
- Interventions de professionnels
- Chantiers école

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BAC Pro Productions Horticoles
- Ouvrier-ère pépiniériste, horticole, employé-e territorial

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Contrôle continu en cours de formation (CCF) et épreuves terminales

MODALITÉS DE VALIDATION

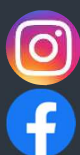
- L'obtention du diplôme se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen. Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

AIDES

- Aides au permis de conduire
- Aides au premier équipement
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Chantiers-école
- + Travaux pratiques sur site
- + Sorties pédagogiques
- + Serres horticoles
- + Sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

